



LICENCE PROFESSIONNELLE EN ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (LAE)

La licence Professionnelle en Administration des Entreprises est un diplôme national ouvert aux étudiants des Grandes Ecoles et Universités Privées titulaires du BAC G1, G2, B, A1, A2, D, C ou équivalent.

1 • OBJECTIFS DE LA FORMATION

1.1 Objectifs Généraux

La Licence Professionnelle en Administration des Entreprises offre à l'apprenant :

- Un approfondissement des connaissances et un élargissement des compétences dans les secteurs concernés ;
- Un apprentissage de la mise en œuvre des connaissances dans les métiers visés ;
- Une formation générale visant, notamment, à faciliter la maîtrise et l'utilisation de l'expression écrite et orale d'au moins une langue vivante – particulièrement de l'Anglais – et des outils informatiques, de l'Entrepreneuriat ainsi qu'à améliorer la connaissance de l'entreprise.

1.2 Objectifs Spécifiques

La licence Professionnelle en Administration des Entreprises permet d'acquérir une formation approfondie dans le domaine des sciences comptables, du droit des affaires, du management, de la finance et du contrôle de gestion.

La Licence Professionnelle en Administration des Entreprises a pour objectif de débiter la formation de managers, aptes à exercer dans des organisations de toutes tailles. La formation permet d'acquérir les bases de la gestion avec un enseignement combinant les trois pôles indispensables pour le fonctionnement d'une organisation, à savoir le pôle juridique, le pôle économie et gestion et le pôle sciences humaines et sociales.

Ce parcours est à vocation pluridisciplinaire : économie, gestion, mais aussi droit et sciences humaines et sociales.

2 • LES DÉBOUCHÉS/MÉTIERS

La Licence Professionnelle en Administration des Entreprises a vocation à former des généralistes en management, c'est-à-dire des managers polyvalents destinés à seconder les dirigeants d'entreprises dans les petites et moyennes structures.

Cette formation conduit aux métiers suivants :

- Assistant en Ressources Humaines
- Chargé de RH
- Assistant ou Chef Comptable
- Assistant ou Chef Trésorier

3 • LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le titulaire de la licence Professionnelle en Administration des Entreprises doit être capable de :

- 1- Comprendre les mutations de l'environnement économique et juridique de l'entreprise
- 2- Rédiger les contrats et le courrier de l'entreprise
- 3- Gérer les relations juridiques de travail et de contentieux
- 4- Gérer les relations avec les assurances et les banques de l'entreprise
- 5- Gérer les relations avec les organismes de prévoyance sociale
- 6- Gérer les relations avec les clients et les fournisseurs de l'entreprise
- 7- Gérer les relations avec les partenaires sociaux
- 8- Elaborer et contrôler les budgets de l'entreprise
- 9- Calculer et déclarer les impôts et taxes de l'entreprise
- 10- Gérer la trésorerie de l'entreprise
- 11- Organiser et coordonner les activités des services de l'entreprise

4 • LES CONDITIONS D'ENTRÉE

- **Entrée en S1** : être titulaire du BAC G1, G2, B, A1, A2, D, C ou équivalent.
- **Entrée en S3** : avoir validé au moins 80% des crédits de S1 et S2
- **Entrée en S5** : avoir validé tous les crédits de S1 à S4 ou être titulaire du BTS, du DUT Finance comptabilité et Gestion des entreprises, ou tout autre diplôme équivalent reconnu.

5 • ORGANISATION DE LA FORMATION

Dans les Ecoles Supérieures Privées ou Universités Privées, la formation est organisée en 6 semestres de 30 crédits chacun, conformément aux normes LMD. Les six (6) semestres sont organisés sous forme de cours magistraux [CM], travaux dirigés [TD], travaux Pratiques [TP], séminaires, conférences, voyages linguistiques, stages ou projets.

La formation [CM, TD, TP] est assurée par des enseignants titulaires d'un Doctorat ou par des professionnels issus du monde professionnel, choisis dans les secteurs public ou privé, en raison de leurs compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE EN ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (LAE)

6 - EVALUATION DES ÉTUDIANTS DANS LES ECOLES

L'évaluation des enseignements se fait dans l'Ecole sous forme de contrôle continu [CC] et examen terminal [ET] à la fin de chaque semestre pour la validation des crédits du semestre.

Pour le calcul de la moyenne de chaque UE, la moyenne du contrôle continu [CC] représente 40% et la note de l'examen terminal [ET] représente 60%.

A la fin de chaque semestre une session de rattrapage est organisée pour les étudiants qui ont des UE non validée.

Les UE seront validées avec une moyenne de 10/20.

Les délibérations doivent être sanctionnées par le PV du jury d'examens de l'Ecole.

Un relevé de notes et une attestation de validation des UE seront délivrés aux étudiants à la fin de chaque semestre.

7 - DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

La Licence Professionnelle est délivrée à tout étudiant [e] ayant obtenu 180 CECT à l'issue des 6 semestres de formation.

8 - DÉLIVRANCE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE NATIONALE

La Licence Professionnelle Nationale est délivrée à tout étudiant [e] admis à l'issue des épreuves de l'examen national organisé par une Commission Nationale.

Ce diplôme de Licence Professionnelle Nationale est délivré sous le sceau et au nom de l'Etat par le Ministre de l'Enseignement Supérieur ou par délégation, son représentant.

LICENCE PROFESSIONNELLE – ADMINISTRATION DES ENTREPRISES			180 CECT
LICENCE 1	60 CECT	LICENCE 2	60 CECT
LICENCE 3	60 CECT		
S E M E S T R E 1 UE 1 – ECONOMIE GENERALE (4 CECT) UE 2 – ECONOMIE D'ENTREPRISE (4 CECT) UE 3 – DROIT 1 (6 CECT) UE 4 – STATISTIQUE DESCRIPTIVE (5 CECT) UE 5 – INFORMATIQUE GENERALE & INTERNET (5 CECT) UE 6 – ANGLAIS GENERAL (6 CECT) 30 CECT		S E M E S T R E 3 UE 1 – STATISTIQUE & INFORMATIQUE (6 CECT) UE 2 – TRAVAUX D'INVENTAIRE (5 CECT) UE 3 – FISCALITE DES ENTREPRISES (5 CECT) UE 4 – GESTION COMMERCIALE (5 CECT) UE 5 – GESTION BUDGETAIRE & FINANCE (6 CECT) UE 6 – ANGLAIS DES AFFAIRES (3 CECT) 30 CECT	S E M E S T R E 5 UE 1 – MANAGEMENT & ENTREPRENEURIAT (6 CECT) UE 2 – COMPTABILITE FINANCIERE (4 CECT) UE 3 – FISCALITE & DROIT (5 CECT) UE 4 – GESTION COMMERCIALE & MARKETING (6 CECT) UE 5 – GESTION DU PERSONNEL ET DE LA PAYE (5 CECT) UE 6 – CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES (4 CECT) 30 CECT
S E M E S T R E 2 UE 1 – MATHS FINANCIERES (3 CECT) UE 2 – INFORMATIQUE APPLIQUEE (4 CECT) UE 3 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (5 CECT) UE 4 – MARKETING & COMMUNICATION (6 CECT) UE 5 – GESTION 1 (6 CECT) UE 6 – TECHNIQUES D'EXPRESSION & LANGUE (6 CECT) 30 CECT		S E M E S T R E 4 UE 1 – ASSURANCE & FINANCE (6 CECT) UE 2 – GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL (4 CECT) UE 3 – ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (6 CECT) UE 4 – OPERATIONS SPECIFIQUES (6 CECT) UE 5 – INFORMATIQUE APPLIQUEE AUX ACTIVITES COMPTABLES (3 CECT) UE 6 – CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES (5 CECT) 30 CECT	S E M E S T R E 6 UE – STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL (30 CECT) 30 CECT



LICENCE PROFESSIONNELLE EN COMMUNICATION (LCOM)

La licence Professionnelle en COMMUNICATION est un diplôme national ouvert aux étudiants des Grandes Ecoles et universités Privées titulaires du BAC A1, A2, B, C, D, G1, G2, ou équivalent.

1 • OBJECTIFS DE LA FORMATION

1.2 Objectifs Généraux

La Licence Professionnelle en COMMUNICATION offre à l'apprenant :

- Un approfondissement des connaissances et un élargissement des compétences dans les secteurs concernés ;
- Un apprentissage de la mise en œuvre des connaissances dans les métiers visés ;
- Une formation générale visant, notamment, à faciliter la maîtrise et l'utilisation de l'expression écrite et orale d'au moins une langue vivante – particulièrement de l'Anglais – et des outils informatiques, de l'Entrepreneuriat ainsi qu'à améliorer la connaissance de l'entreprise.

1.3 Objectifs Spécifiques

Cette licence professionnelle en COMMUNICATION a pour vocation de former des professionnels, chefs de projet communication, en combinant la théorie et la pratique pour apporter des compétences d'analyse, de conseil, de conception, et de conduite de projet intégrant les outils de communication classique et les nouveaux médias [TIC].

2 • LES DÉBOUCHÉS/MÉTIERS

Les principaux débouchés sont ; les Services de communication et de Relation Publiques des Entreprises Privées et de l'Administration Public.

Le titulaire de la Licence Professionnelle en Communication doit pouvoir exercer au plan professionnel en tant que :

- Chargé de la communication (interne et externe)
- Chargé des Relations publiques et/ou presse
- Responsable d'Etudes
- Responsable de la publicité ou de la Promotion
- Assistant Commercial, etc.

3 • LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le titulaire de la Licence Professionnelle en Communication doit être capable de :

- Concevoir un projet média
- Établir un diagnostic en matière de communication
- Concevoir et gérer la communication visuelle de l'entreprise.
- Produire et valoriser les contenus de communication de l'entreprise pour diffusion interne et externe selon

la stratégie définie, en intégrant les Technologies de l'Information et de la Communication.

- Travailler en équipe.
- Prendre des décisions stratégiques en communication
- Connaître les moyens de communication
- Organiser et Animer un service de Communication
- Gérer le système de communication

4 • LES CONDITIONS D'ENTRÉE

- **Entrée en S1** : être titulaire du BAC A1, A2, B, C, D, G1, G2, ou équivalent.
- **Entrée en S3** : avoir validé au moins 80% des crédits de S1 et S2
- **Entrée en S5** : avoir validé tous les crédits de S1 à S4 ou être titulaire du BTS en RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION ou tout autre diplôme équivalent reconnu.

5 • ORGANISATION DE LA FORMATION

Dans les Ecoles Supérieures Privées ou Universités Privées, la formation est organisée en 6 semestres de 30 crédits chacun, conformément aux normes LMD. Les six (6) semestres sont organisés sous forme de cours magistraux [CM], travaux dirigés [TD], travaux Pratiques [TP], séminaires, conférences, voyages linguistiques, stages ou projets.

La formation [CM, TD, TP] est assurée par des enseignants titulaires d'un Doctorat ou par des professionnels issus du monde professionnel, choisis dans les secteurs public ou privé, en raison de leurs compétences.

6 • EVALUATION DES ÉTUDIANTS DANS LES ECOLES

L'évaluation des enseignements se fait dans l'Ecole sous forme de contrôle continu [CC] et examen terminal [ET] à la fin de chaque semestre pour la validation des crédits du semestre.

Pour le calcul de la moyenne de chaque UE, la moyenne du contrôle continu [CC] représente 40% et la note de l'examen terminal [ET] représente 60%.

A la fin de chaque semestre une session de rattrapage est organisée pour les étudiants qui ont des UE non validée.

Les UE seront validées avec une moyenne de 10/20. Les délibérations doivent être sanctionnées par le PV du jury d'examens de l'Ecole.

Un relevé de notes et une attestation de validation des UE seront délivrés aux étudiants à la fin de chaque semestre.

LICENCE PROFESSIONNELLE EN COMMUNICATION (LCOM)

Un relevé de notes et une attestation de validation des UE seront délivrés aux étudiants à la fin de chaque semestre.

7 - DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

La Licence Professionnelle est délivrée à tout étudiant [e] ayant obtenu 180 CECT à l'issue des 6 semestres de formation.

8 - DÉLIVRANCE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE NATIONALE

La Licence Professionnelle Nationale est délivrée à tout étudiant [e] admis à l'issue des épreuves de l'examen national organisé par une Commission Nationale. Ce diplôme de Licence Professionnelle Nationale est délivré sous le sceau et au nom de l'Etat par le Ministre de l'Enseignement Supérieur ou par délégation, son représentant.

LICENCE PROFESSIONNELLE - COMMUNICATION

180 CECT

LICENCE 1

60 CECT

S
E
M
E
S
T
R
E
1

- UE 1 - ECONOMIE GENERALE (4 CECT)
- UE 2 - ECONOMIE D'ENTREPRISE (4 CECT)
- UE 3 - DROIT 1 (6 CECT)
- UE 4 - STATISTIQUE DESCRIPTIVE (5 CECT)
- UE 5 - INFORMATIQUE GENERALE & INTERNET (5 CECT)
- UE 6 - ANGLAIS GENERAL (6 CECT)

30 CECT

LICENCE 2

60 CECT

S
E
M
E
S
T
R
E
3

- UE 1 - MATHEMATIQUE & INFORMATIQUE (6 CECT)
- UE 2 - INITIATION A L'ECRIURE JOURNALISTIQUE (4 CECT)
- UE 3 - TECHNIQUE DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION (4 CECT)
- UE 4 - PROCESSUS DE PRODUCTION DANS LES MEDIAS (5 CECT)
- UE 5 - STRATEGIE MEDIA (5 CECT)
- UE 6 - CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES 1 (6 CECT)

30 CECT

LICENCE 3

60 CECT

S
E
M
E
S
T
R
E
5

- UE 1 - PROJET MEDIA (6 CECT)
- UE 2 - STRATEGIE ET MOYENS DE COMMUNICATION (6 CECT)
- UE 3 - PSYCHOSOCIOLOGIE DE LA COMMUNICATION (6 CECT)
- UE 4 - MANAGEMENT & ENTREPRENEURIAT (6 CECT)
- UE 5 - CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES 2 (6 CECT)

30 CECT

S
E
M
E
S
T
R
E
2

- UE 1 - MARKETING FONDAMENTAL (6 CECT)
- UE 2 - INFORMATIQUE APPLIQUEE (5 CECT)
- UE 3 - THEORIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (4 CECT)
- UE 4 - COMMUNICATION D'ENTREPRISE (5 CECT)
- UE 5 - PSYCHOLOGIE ET SOCIOLOGIE DE LA COMMUNICATION (4 CECT)
- UE 6 - TECHNIQUES D'EXPRESSION & LANGUE (6 CECT)

30 CECT

S
E
M
E
S
T
R
E
4

- UE 1 - PUBLICITE ET COMMUNICATION (5 CECT)
- UE 2 - STRATEGIE DE COMMUNICATION (4 CECT)
- UE 3 - E-PUBLICITE ET MEDIA (6 CECT)
- UE 4 - DROIT DES ACTIVITES COMMERCIALES ET DE COMMUNICATION (6 CECT)
- UE 5 - INFORMATIQUE APPLIQUEE (3 CECT)
- UE 6 - COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ET LANGUE (6 CECT)

30 CECT

S
E
M
E
S
T
R
E
6

- UE - STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL (30 CECT)

30 CECT



Centre International du Management et de l'Entrepreneuriat

Cocody II Plateaux, Carrefour Glacier les Oscars - Résidence "Le Papayer"

22 BP 38 Abidjan 22 • Tél.: +225 22 52 87 80 • Cel.: + 225 01 95 74 91 / +225 58 99 38 53

E-mail : ecime.formation@yahoo.fr • www.ecime-ci.com



LICENCE PROFESSIONNELLE EN FINANCE COMPTABILITE (LFC)

La licence Professionnelle en Finance Comptabilité est un diplôme national ouvert aux étudiants des Grandes Ecoles et Universités Privées titulaires du BAC A1, B, C, D, G2, ou équivalent.

1 • OBJECTIFS DE LA FORMATION

1.1 Objectifs Généraux

La Licence Professionnelle en Finance Comptabilité offre à l'apprenant :

- Un approfondissement des connaissances et un élargissement des compétences dans les secteurs concernés ;
- Un apprentissage de la mise en œuvre des connaissances dans les métiers visés ;
- Une formation générale visant, notamment, à faciliter la maîtrise et l'utilisation de l'expression écrite et orale d'au moins une langue vivante – particulièrement de l'Anglais – et des outils informatiques, de l'Entrepreneuriat ainsi qu'à améliorer la connaissance de l'entreprise.

1.2 Objectifs Spécifiques

La licence Professionnelle en Finance Comptabilité permet d'acquérir une formation approfondie dans les domaines des sciences comptables, du droit des affaires, du management, de la finance et du contrôle de gestion.

2 • LES DÉBOUCHÉS/MÉTIERS

Les principaux débouchés sont ; Services comptables, financiers et contrôle de gestion des Entreprises Industrielles et Commerciales, des établissements bancaires, des cabinets d'expertise comptable.

Cette formation conduit aux métiers suivants :

- Assistant ou Chef Comptable
- Analyse Financier
- Responsable Financier
- Responsable Reporting
- Assistant ou Chef Trésorier
- Agent de Crédit, etc ...

3 • LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le titulaire de la licence Professionnelle en finance comptabilité doit être capable de :

- 1- Comprendre le fonctionnement des systèmes comptables
- 2- Enregistrer les opérations comptables de l'entreprise sous logiciel
- 3- Elaborer et analyser les états financiers et annexes
- 4- Elaborer et contrôler les budgets de l'entreprise
- 5- Calculer et déclarer les impôts et taxes de l'entreprise

- 6- Gérer la trésorerie de l'entreprise
- 7- Organiser et animer un service comptable et financier

4 • LES CONDITIONS D'ENTRÉE

- **Entrée en S1** : être titulaire du BAC A1, B, C, D, G2 ou équivalent
- **Entrée en S3** : avoir validé au moins 80% des crédits de S1 et S2
- **Entrée en S5** : avoir validé tous les crédits de S1 à S4 ou être titulaire du BTS, du DUT Finance comptabilité et Gestion des entreprises, ou tout autre diplôme équivalent reconnu.

5 • ORGANISATION DE LA FORMATION

Dans les Ecoles Supérieures Privées ou Universités Privées, la formation est organisée en 6 semestres de 30 crédits chacun, conformément aux normes LMD. Les six [6] semestres sont organisés sous forme de cours magistraux [CM], travaux dirigés [TD], travaux Pratiques [TP], séminaires, conférences, voyages linguistiques, stages ou projets.

La formation [CM, TD, TP] est assurée par des enseignants titulaires d'un Doctorat ou par des professionnels issus du monde professionnel, choisis dans les secteurs public ou privé, en raison de leurs compétences.

6 • EVALUATION DES ÉTUDIANTS DANS LES ECOLES

L'évaluation des enseignements se fait dans l'Ecole sous forme de contrôle continu [CC] et examen terminal [ET] à la fin de chaque semestre pour la validation des crédits du semestre.

Pour le calcul de la moyenne de chaque UE, la moyenne du contrôle continu [CC] représente 40% et la note de l'examen terminal [ET] représente 60%.

A la fin de chaque semestre une session de rattrapage est organisée pour les étudiants qui ont des UE non validées.

Les UE seront validées avec une moyenne de 10/20.

Les délibérations doivent être sanctionnées par le PV du jury d'examen de l'Ecole.

Un relevé de notes et une attestation de validation des UE seront délivrés aux étudiants à la fin de chaque semestre.

7 • DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

La Licence Professionnelle est délivrée à tout étudiant [e] ayant obtenu 180 CECT à l'issue des 6 semestres de formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE EN FINANCE COMPTABILITE (LFC)

8 · DÉLIVRANCE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE NATIONALE

La Licence Professionnelle Nationale est délivrée à tout étudiant [e] admis à l'issue des épreuves de l'examen national organisé par une Commission Nationale.

Ce diplôme de Licence Professionnelle Nationale est délivré sous le sceau et au nom de l'Etat par le Ministre de l'Enseignement Supérieur ou par délégation, son représentant.

LICENCE PROFESSIONNELLE – FINANCE COMPTABILITE			180 CECT
LICENCE 1	60 CECT	LICENCE 2	60 CECT
S E M E S T R E 1 UE 1 – ECONOMIE GENERALE (4 CECT) UE 2 – ECONOMIE D'ENTREPRISE (4 CECT) UE 3 – DROIT 1 (6 CECT) UE 4 – MATHEMATIQUE GENERALE (5 CECT) UE 5 – INFORMATIQUE GENERALE & INTERNET (5 CECT) UE 6 – ANGLAIS GENERAL (6 CECT) 30 CECT	S E M E S T R E 3 UE 1 – STATISTIQUE (5 CECT) UE 2 – RECHERCHE OPERATIONNELLE (3 CECT) UE 3 – CALCUL ET ANALYSE DES COUTS (5 CECT) UE 4 – COMPTABILITE DES SOCIETES 1 (4 CECT) UE 5 – GESTION BUDGETAIRE (4 CECT) UE 6 – FINANCE D'ENTREPRISE ET DIAGNOSTIC FINANCIER (4 CECT) UE 7 – CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES (5 CECT) 30 CECT	S E M E S T R E 5 UE 1 – DROIT DE L'ENTREPRISE (2 CECT) UE 2 – MANAGEMENT & ENTREPRENEURIAT (6 CECT) UE 3 – ATELIER DE COMPTABILITE FINANCIERE (4 CECT) UE 4 – COMPTABILITE DES SOCIETES 2 (4 CECT) UE 5 – CONTROLE DE GESTION (4 CECT) UE 6 – FINANCE D'ENTREPRISE (6 CECT) UE 7 – CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES (4 CECT) 30 CECT	
S E M E S T R E 2 UE 1 – MATHEMATIQUES FINANCIERES (3 CECT) UE 2 – INFORMATIQUE APPLIQUEE (4 CECT) UE 3 – INTRODUCTION AU SYSTEME COMPTABLE OHADA (3 CECT) UE 4 – TRAITEMENT DES OPERATIONS COURANTES (5 CECT) UE 5 – TRAITEMENT COMPTABLE DES TRAVAUX D'INVENTAIRE (5 CECT) UE 6 – OPERATIONS SPECIFIQUES (4 CECT) UE 7 – TECHNIQUES D'EXPRESSION & LANGUE (6 CECT) 30 CECT	S E M E S T R E 4 UE 1 – DROIT (4 CECT) UE 2 – FISCALITE DES ENTREPRISES (5 CECT) UE 3 – CALCUL ET ANALYSE DE COUTS 2 (5 CECT) UE 4 – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT (4 CECT) UE 5 – TRESORERIE ET FINANCE DE MARCHÉ (5 CECT) UE 6 – COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ET LANGUE (4 CECT) UE 7 – INITIATION AU MARKETING (3 CECT) 30 CECT	S E M E S T R E 6 UE – STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL (30 CECT) 30 CECT	



LICENCE PROFESSIONNELLE EN INFORMATIQUE - DEVELOPPEUR D'APPLICATION (LIDA)

La licence Professionnelle en INFORMATIQUE - DEVELOPPEUR D'APPLICATION est un diplôme national ouvert aux étudiants des Grandes Ecoles et Universités Privées titulaires du BACB, C, D, E, F1, F2, F3, F4 et G2 ou équivalent.

1 • OBJECTIFS DE LA FORMATION

1.2- Objectifs Généraux

La licence Professionnelle en INFORMATIQUE - DEVELOPPEUR D'APPLICATION offre à l'apprenant :

- Un approfondissement des connaissances et un élargissement des compétences dans les secteurs concernés ;
- Un apprentissage de la mise en œuvre des connaissances dans les métiers visés ;
- Une formation générale visant, notamment, à faciliter la maîtrise et l'utilisation de l'expression écrite et orale d'au moins une langue vivante – particulièrement de l'Anglais – et des outils informatiques, de l'Entrepreneuriat ainsi qu'à améliorer la connaissance de l'entreprise.

1.3- Objectifs Spécifiques

La licence Professionnelle en INFORMATIQUE - DEVELOPPEUR D'APPLICATION permet :

- Programmer et maintenir les applications tant dans le cadre collectif d'une équipe que dans le cadre individuel.
- Assurer l'analyse fonctionnelle, la conception technique, le codage, la mise au point et la documentation des programmes, dans le respect des normes et standards internes et externes de l'entreprise
- Développer des applications 'clientes' ou client serveur et des applications WEB.

2 • LES DÉBOUCHÉS/MÉTIERS

Cette formation conduit aux métiers suivants :
Développeur d'application – Administrateur de base de données – Webmaster – Analyste programmeur – etc.

3 • LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le titulaire de la licence Professionnelle en INFORMATIQUE - DEVELOPPEUR D'APPLICATION doit être capable de :

- 1-Elaborer un cahier des charges
- 2-Concevoir un site web interactif
- 3-Concevoir une application en environnement client ou client-serveur
- 4-Administrer et implémenter une base de données,
- 5-Concevoir et administrer un réseau local
- 6-Assurer une assistance aux utilisateurs
- 7-Rédiger une documentation technique en français ou en anglais

4 • LES CONDITIONS D'ENTRÉE

- **Entrée en S1** : être titulaire du BAC B, C, D, E, F1, F2, F3, F4 et G2 ou équivalent
- **Entrée en S3** : avoir validé au moins 80% des crédits de S1 et S2.
- **Entrée en S5** : avoir validé tous les crédits de S1 à S4 ou être titulaire du BTS, du DUT INFORMATIQUE/ DEVELOPPEUR D'APPLICATION ou tout autre diplôme équivalent reconnu.

5 • ORGANISATION DE LA FORMATION

Dans les Ecoles Supérieures Privées ou Universités Privées, la formation est organisée en 6 semestres de 30 crédits chacun, conformément aux normes LMD. Les six (6) semestres sont organisés sous forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux Pratiques (TP), séminaires, conférences, voyages linguistiques, stages ou projets.

La formation (CM, TD, TP) est assurée par des enseignants titulaires d'un Doctorat ou par des professionnels issus du monde professionnel, choisis dans les secteurs public ou privé, en raison de leurs compétences.

6 • EVALUATION DES ÉTUDIANTS DANS LES ECOLES

L'évaluation des enseignements se fait dans l'Ecole sous forme de contrôle continu (CC) et examen terminal (ET) à la fin de chaque semestre pour la validation des crédits du semestre.

Pour le calcul de la moyenne de chaque UE, la moyenne du contrôle continu (CC) représente 40% et la note de l'examen terminal (ET) représente 60%.

A la fin de chaque semestre une session de rattrapage est organisée pour les étudiants qui ont des UE non validée.

Les UE seront validées avec une moyenne de 10/20. Les délibérations doivent être sanctionnées par le PV du jury d'examen de l'Ecole.

Un relevé de notes et une attestation de validation des UE seront délivrés aux étudiants à la fin de chaque semestre.

7 • DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

La Licence Professionnelle est délivrée à tout étudiant (e) ayant obtenu 180 CECT à l'issue des 6 semestres de formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE EN INFORMATIQUE - DEVELOPPEUR D'APPLICATION (LIDA)

8 · DÉLIVRANCE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE NATIONALE

La Licence Professionnelle Nationale est délivrée à tout étudiant [e] admis à l'issue des épreuves de l'examen national organisé par une Commission Nationale.

Ce diplôme de Licence Professionnelle Nationale est délivré sous le sceau et au nom de l'Etat par le Ministre de l'Enseignement Supérieur ou par délégation, son représentant.

LICENCE PROFESSIONNELLE – INFORMATIQUE ET DEVELOPPEUR D'APPLICATION			180 CECT			
LICENCE 1	60 CECT	LICENCE 2	60 CECT	LICENCE 3	60 CECT	
SEMESTRE 1	UE 1 – ECONOMIE (6 CECT) UE 2 – DROIT (4 CECT) UE 3 – MATHEMATIQUES (6 CECT) UE 5 – INFORMATIQUE GENERALE & INTERNET (5 CECT) UE 6 – ANGLAIS GENERAL (5 CECT) UE 6 – PROBABILITE & STATISTIQUE (4 CECT)	SEMESTRE 3 UE 1 – ARCHITECTURE DES SYSTEMES (4 CECT) UE 2 – SYSTEME D'EXPLOITATION (4 CECT) UE 3 – PROGRAMMATION ORIENTEE OBJET (4 CECT) UE 4 – ALGO ET LANGAGE (6 CECT) UE 5 – ANALYSE ET CONCEPTION DES BASES DE DONNEES (6 CECT) UE 6 – MATHEMATIQUES ET RECHERCHE OPERATIONNELLE (4 CECT) UE 7 – ANGLAIS DE SPECIALITE (2 CECT)	SEMESTRE 5 UE 1 – PROJET EN GENIE LOGICIEL (6 CECT) UE 2 – ADMINISTRATION SYSTEME (6 CECT) UE 3 – PRATIQUES PROFESSIONNELLES (6 CECT) UE 4 – MANAGEMENT ET ENTREPRENEURIAT (6 CECT) UE 5 – TECHNIQUES D'EXPRESSION ET LANGUES (6 CECT)	30 CECT	30 CECT	30 CECT
	SEMESTRE 2 UE 1 – THEORIE DES ENSEMBLES (4 CECT) UE 2 – ALGEBRE DE BOOLE (4 CECT) UE 3 – ALGORITHMIQUE GENERALE 1 (6 CECT) UE 4 – INFORMATIQUE APPLIQUEE (5 CECT) UE 5 – GESTION (6 CECT) UE 6 – ANGLAIS DES TIC 1 (5 CECT)	SEMESTRE 4 UE 1 – WEB (6CECT) UE 2 – ADMINISTRATION RESEAUX (6 CECT) UE 3 – ATELIER GENIE LOGICIEL (4 CECT) UE 4 – VEILLE TECHNOLOGIQUE (6 CECT) UE 5 – ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (5 CECT) UE 6 – ANGLAIS DES TIC 2 (3 CECT)	SEMESTRE 6 UE – STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL (30 CECT)	30 CECT	30 CECT	30 CECT



LICENCE PROFESSIONNELLE EN MARKETING- VENTE (LMV)

La licence Professionnelle en Marketing-Vente est un diplôme national ouvert aux étudiants des Grandes Ecoles et Universités Privées titulaires du BAC A1, A2, B, C, D, G1, G2, ou équivalent.

1 • OBJECTIFS DE LA FORMATION

1.1- Objectifs Généraux

La Licence Professionnelle en Marketing-Vente offre à l'apprenant :

- Un approfondissement des connaissances et un élargissement des compétences dans les secteurs concernés ;
- Un apprentissage de la mise en œuvre des connaissances dans les métiers visés ;
- Une formation générale visant, notamment, à faciliter la maîtrise et l'utilisation de l'expression écrite et orale d'au moins une langue vivante – particulièrement de l'Anglais – et des outils informatiques, de l'Entrepreneuriat ainsi qu'à améliorer la connaissance de l'entreprise.

1.2- Objectifs Spécifiques

La Licence Professionnelle en Marketing-Vente permet :

- d'acquérir une formation approfondie dans les domaines du Marketing, de la Distribution, de la Vente et de la Négociation Commerciale, des Techniques de Communication et de Promotion des ventes, du Management de la Force de Vente, etc...
- de former des professionnels du marketing capables de participer au développement d'un produit ou d'une gamme d'offres, depuis leur conception jusqu'à leur gestion commerciale.

2 • LES DÉBOUCHÉS/MÉTIERS

La Licence Professionnelle en Marketing-Vente permet d'accéder dans les Sociétés ou Cabinets d'Etudes, dans les PME et grandes Entreprises Industrielle et Commerciales, aux emplois ou aux métiers ci-après :

Vendeur, Technico-commercial, Promoteur des Ventes, Merchandiseur, Chef de Secteur, Chef de Vente ? Responsable De Vente ou Commercial, Assistant Chef Produit, Chef Produit, Assistant Marketing, Responsable Marketing, Chargé 'Etudes Marketing, Responsable d'Etudes Marketing, Chargé de Communication et/ ou de Relations Publics, etc...

3 • LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le titulaire de la licence en Marketing – Vente doit être capable de :

- 1- Connaître le Marketing à travers ses fondements, sa démarche et son système d'information.

- 2- Appréhender la notion de marché
- 3- Etudier et analyser le marché
- 4- Vendre les produits et services de l'entreprise
- 5- Prendre des décisions stratégiques
- 6- Engager des actions opérationnelles
- 7- Organiser et animer un service commercial et marketing

4 • LES CONDITIONS D'ENTRÉE

- **Entrée en S1** : être titulaire du BAC A1, A2, B, C, D, G1, G2, ou équivalent.
- **Entrée en S3** : avoir validé au moins 80% des crédits de S1 et S2.
- **Entrée en S5** : avoir validé tous les crédits de S1 à S4 ou être titulaire du BTS, du DUT Gestion Commerciale ou tout autre diplôme équivalent reconnu.

5 • ORGANISATION DE LA FORMATION

Dans les Ecoles Supérieures Privées ou Universités Privées, la formation est organisée en 6 semestres de 30 crédits chacun, conformément aux normes LMD.

Les six (6) semestres sont organisés sous forme de cours magistraux [CM], travaux dirigés [TD], travaux Pratiques [TP], séminaires, conférences, voyages linguistiques, stages ou projets.

La formation [CM, TD, TP] est assurée par des enseignants titulaires d'un Doctorat ou par des professionnels issus du monde professionnel, choisis dans les secteurs public ou privé, en raison de leurs compétences.

6 • EVALUATION DES ÉTUDIANTS DANS LES ECOLES

L'évaluation des enseignements se fait dans l'Ecole sous forme de contrôle continu [CC] et examen terminal [ET] à la fin de chaque semestre pour la validation des crédits du semestre.

Pour le calcul de la moyenne de chaque UE, la moyenne du contrôle continu [CC] représente 40% et la note de l'examen terminal [ET] représente 60%.

A la fin de chaque semestre une session de rattrapage est organisée pour les étudiants qui ont des UE non validées.

Les UE seront validées avec une moyenne de 10/20. Les délibérations doivent être sanctionnées par le PV du jury d'examen de l'Ecole.

Un relevé de notes et une attestation de validation des UE seront délivrés aux étudiants à la fin de chaque semestre.

LICENCE PROFESSIONNELLE EN MARKETING- VENTE (LMV)

7 · DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

La Licence Professionnelle est délivrée à tout étudiant [e] ayant obtenu 180 CECT à l'issue des 6 semestres de formation.

8 · DÉLIVRANCE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE NATIONALE

La Licence Professionnelle Nationale est délivrée à tout étudiant [e] admis à l'issue des épreuves de l'examen national organisé par une Commission Nationale. Ce diplôme de Licence Professionnelle Nationale est délivré sous le sceau et au nom de l'Etat par le Ministre de l'Enseignement Supérieur ou par délégation, son représentant.

LICENCE PROFESSIONNELLE – MARKETING VENTE / GESTION COMMERCIALE			180 CECT		
LICENCE 1	60 CECT	LICENCE 2	60 CECT	LICENCE 3	60 CECT
SEMESTRE 1	UE 1 – ECONOMIE GENERALE (4 CECT)	SEMESTRE 3	UE 1 – STATISTIQUE APPLIQUEE ET INFORMATIQUE (5 CECT)	SEMESTRE 5	UE 1 – MANAGEMENT & ENTREPRENEURIAT (6 CECT)
	UE 2 – ECONOMIE D'ENTREPRISE (4 CECT)		UE 2 – MARKETING ET COMMERCE INTERNATIONAL (6 CECT)		UE 2 – ANALYSE ET CALCUL DES COUTS (3 CECT)
	UE 3 – DROIT 1 (6 CECT)		UE 3 – STRATEGIE MARKETING ET PLAN D'ACTION COMMERCIAL (6 CECT)		UE 3 – STRATEGIE MARKETING ET COMMUNICATION (5 CECT)
	UE 4 – STATISTIQUE DESCRIPTIVE (5 CECT)		UE 4 – E-MARKETING (3 CECT)		UE 4 – ETUDES ET RECHERCHES MARKETING (4 CECT)
	UE 5 – INFORMATIQUE GENERALE & INTERNET (5 CECT)		UE 5 – VENTE ET MANAGEMENT DES VENTES 1 (6 CECT)		UE 5 – VENTE ET MANAGEMENT DES VENTES (4 CECT)
	UE 6 – ANGLAIS GENERAL (6 CECT)		UE 6 – ANGLAIS DES AFFAIRES (4 CECT)		UE 6 – TECHNIQUES DU COMMERCE INTERNATIONAL (3 CECT)
30 CECT		30 CECT		30 CECT	
SEMESTRE 2	UE 1 – INITIATION A LA COMPTABILITE (5 CECT)	SEMESTRE 4	UE 1 – MATHEMATIQUE ET FISCALITE (5 CECT)	SEMESTRE 6	UE – STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL (30 CECT)
	UE 2 – MATHEMATIQUES FINANCIERES (4 CECT)		UE 2 – GESTION (6 CECT)		
	UE 3 – INFORMATIQUE APPLIQUEE (4 CECT)		UE 3 – DROIT 2 (5 CECT)		
	UE 4 – MARKETING FONDAMENTAL (6 CECT)		UE 4 – DISTRIBUTION ET MERCHANDISING (5 CECT)		
	UE 5 – MARKETING MIX (5 CECT)		UE 5 – COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ET LANGUE (6 CECT)		
	UE 6 – TECHNIQUES D'EXPRESSION & LANGUE (6 CECT)		UE 6 – INFORMATIQUE APPLIQUEE AU MARKETING 2 (3 CECT)		
30 CECT		30 CECT		30 CECT	



QUI SOMMES- NOUS ?

Le Centre International du Management et de l'Entrepreneuriat (CIME-Formation) est un établissement d'Enseignement Supérieur privé agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire dispensant des formations dans les domaines du Management, de l'Entrepreneuriat et de l'Informatique.

Ces formations visent les classes préparatoires aux Diplômes d'Etat du Brevet de Technicien Supérieur [BTS], de Licence, de Master en Sciences de Gestion et de l'Entrepreneuriat, et le Cycle Ingénieur Informatique. Nous ambitionnons de devenir un Centre de référence dans l'accompagnement de créateurs, de repreneurs et de gestionnaires d'entreprises, mais également un centre d'incubation aidant à susciter des talents d'entrepreneurs capables de diriger et de rivaliser avec les meilleurs du monde.

Les cours de formation professionnelle initiale et continue s'y déroulent dans un environnement administratif et pédagogique adéquat permettant l'éclosion des apprenants de tous âges et de toutes nationalités.

Dans le souci de permettre à tout apprenant ou auditeur de bénéficier des formations proposées, quelque soit sa localisation géographique, et d'assurer un monitoring efficace dans le cadre la mise en œuvre des projets de création d'entreprise de nos apprenants, la formation à distance en ligne a été initiée par CIME-FORMATION est opérationnelle depuis la rentrée académique 2012/2013.

NOTRE ORGANISATION

Pour remplir notre mission et tenir notre promesse de vous offrir une formation de qualité, nous nous reposons sur une organisation réactive et à votre écoute, à savoir :

- **Direction Générale** s'occupant des grandes orientations stratégiques du Centre
- **Conseil scientifique** s'attellant à définir le contenu des programmes de formation, **à accompagner la Direction Générale dans le cadre de la construction et de l'actualisation des projets éducatifs, le suivi et la mise en ouvre de dossiers techniques d'habilitation, ...**
- **Direction des Etudes** organise le dispositif global de la formation, supervise la gestion et l'organisation des examens, **assure le Management pédagogique par un contrôle régulier du mode de Transmission et d'acquisition des savoirs ou des savoir-faire,...**
- **Service Universitaire et de Documentation** premier contact des étudiants, il coordonne les activités courantes de secrétariat, renseignements et d'inscriptions administratives et pédagogiques. Il est l'interface entre l'administration et les étudiants.
- **Service Comptabilité**, garant de la communication financière, de la surveillance, du contrôle des fonctions de comptabilité générale et de la préparation du rapport financier et budgétaire
- **Service commercial** assure le développement et la promotion des offres de formation

• **Service Développement et International** s'occupant des nouvelles offres de formation, le développement et le suivi de partenariats stratégiques

• Un Webmaster pour la mise en ligne et l'actualisation du contenu multimédia

• **Une équipe d'enseignants de haut niveau** (Universitaires, Consultants, Experts comptables, Professionnels d'entreprises, ...)

• **Un Cabinet de Formation** : le Centre International du Management et de l'Entrepreneuriat (CIME-Formation) est doté d'un cabinet de formation et de placement. Il donne la dernière touche professionnelle avant le départ des étudiants en entreprise.

Il organise des formations qualifiantes au profit d'un public divers et varié, encadre les étudiants et coordonne les Activités du Bureau des Etudiants.

NOTRE DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Basée sur des méthodes actives visant à formaliser les problèmes et à étudier les éléments de décision :

- *Large recours à la méthode des cas, aux exercices de simulation, jeu d'entreprise à travers la mise en place d'une simulation de gestion d'une entreprise durant le parcours.*
- *L'étudiant reçoit ses supports pédagogiques avant le début des cours*
- *Des séances de regroupement sous forme de séminaires thématiques*
- *L'alternance cours/missions en entreprise, notamment à travers le stage et séjours linguistiques*
- *La valorisation de l'expérience individuelle des participants et aux échanges permettant le développement rapide des compétences*
- *Développement des capacités d'écoute, d'action, de leadership et de travail en équipe*

Tout cela sous l'encadrement et l'intervention d'enseignants universitaires et de praticiens de haut niveau (consultants, experts comptables, professionnels d'entreprises, ...)

NOS PARTENAIRES

Le Centre International du Management et de l'Entrepreneuriat (CIME-Formation) voudrait au fil des années, nouer des partenariats stratégiques solides, aussi bien dans le milieu de la formation que dans le milieu professionnel, pour renforcer la crédibilité de ses formations et des diplômes délivrés.

Intérim Consultants, Cabinet spécialisé dans le management de proximité, le conseil en développement organisationnel, l'accompagnement des entreprises et l'ingénierie de la formation et l'Édition de Logiciels de Gestion des PME,...

H&C Business Technologies, spécialiste de l'entrepreneuriat, de l'édition de logiciels dédiés aux PME et de la formation sur mesure (leadership, communication, gestion et motivation d'équipes). Il est éditeur du magazine l'Impulsion des PME.

CEFADES – Centre d'Etudes, de Formations Actives, et de Développement Entrepreneurial au Sahel

Spécialiste de la formation à distance dans les domaines des coopératives agricoles et de l'Entrepreneuriat.